



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# **Programme Action Cœur de Ville Points de repère sur les modalités d'intervention de la BdT en matière d'habitat**

29 janvier 2019

# Soutien à l'ingénierie en matière d'habitat privé dégradé

## Ingénierie du parc privé (convention nationale ANAH-CDC) :

- Etudes préalables et de repérage ;
- Etudes pré-opérationnelles OPAH-RU et plans de sauvegarde ;
- Dispositifs expérimentaux (Observatoires et programmes d'accompagnement des copropriétés POPAC et VOC) ;
- Suivi-animation des opérations de redressement (OPAH-RU, plans de sauvegarde).

## Modalités d'intervention :

- ▶ Cofinancement : 10% à 25% HT, assiette ANAH
- ▶ Prise en charge 100% CDC : appui méthodologique, montages...

# PRU-ACV – Prêt Renouvellement Urbain Action Cœur de Ville – 700 M€

## Caractéristiques :

- ▶ Livret A + 0,6 – durée 20 ans
- ▶ Mobilisable dans les périmètres ORT
- ▶ Tout type d'emploi, dont Habitat

## Bénéficiaires:

- ▶ Collectivités locales, OLS, privé (si garantie collectivité)

# Investissement – 900 M€

**Un principe : co-investissement auprès d'opérateurs économiques**

**Habitat :**

- ▶ Limité aux opérations complexes : locaux d'activités + habitat
- ▶ Portage temporaire de l'habitat

**Hébergement:**

- ▶ Tous types d'opérations : RSS, étudiants, FJT..

**Foncières patrimoniales**

- ▶ Création de sociétés de portage foncier

# Cinq priorités en matière d'investissement



Foncières Cœur  
de Ville



Rénovation  
thermique des  
Bâtiments Publics

Smart Solutions



Tourisme



Reconversion  
de friches

Merci de votre attention



[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)

 | @BanqueDesTerr

